

JUSTIFICATION

Malgré les efforts déployés par les pays de l'Afrique subsaharienne, la région reste confrontée à de nombreux problèmes de développement qui se sont aggravés au cours des dernières années.

De façon spécifique, les pays francophones semblent éprouver plus de difficultés que leurs voisins anglophones aussi bien en termes de santé que de ressources humaines et institutionnelles nécessaires pour y faire face.

La formation de cadres compétents et la mise en place d'institutions performantes sont donc fondamentales dans la recherche de solutions aux problèmes de population, de santé ou de développement de façon durable dans les pays francophones.

C'est pour contribuer à relever ces défis que l'ISSP, en partenariat avec l'Université de Montréal a conçu un programme de Master professionnel en population et Santé et un programme de Master de recherche en sciences de la population.

Avec le soutien du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), l'ISSP a développé l'option Analyse des Politiques et Systèmes de Santé en Afrique subsaharienne et une quarantaine de bourses ont été prévues sur trois cohortes.

Objectifs

Les programmes de master en population et santé et de master de recherche en sciences de la population ont pour objectif de développer les connaissances et les aptitudes des étudiants par un enseignement de haut niveau afin qu'ils puissent contribuer effectivement à l'amélioration des conditions de vie des populations.

CONTENU DES PROGRAMMES

Les programmes de Master de l'ISSP s'inscrivent dans la perspective de renforcement des capacités humaines et institutionnelles de la région subsaharienne sur les questions de population, de santé et de développement.

Les apprenants développeront leurs compétences théoriques et méthodologiques en accédant aux évidences scientifiques liées aux enjeux de population et santé.

Ils apprendront à identifier et à analyser les problèmes de population et santé, à formuler des réponses adaptées au contexte africain, à concevoir et exécuter de nouvelles stratégies pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

PROFIL DE L'APPRENANT A L'ISSUE DE LA FORMATION

Les programmes de Master professionnel en population et santé et de Master de recherche en Sciences de la Population visent à développer les connaissances et aptitudes des apprenants à (1) identifier et analyser des enjeux de population et de santé et (2) conceptualiser, planifier, mettre en œuvre et évaluer des politiques, programmes et projets innovateurs pour améliorer les conditions de santé des populations d'une part et de l'autre, à ouvrir la voie de la préparation d'une thèse.

Les personnes formées seront en mesure d'assurer entre autres:

1. L'analyse des politiques et programmes de population et santé.

2. La formulation des politiques et programmes de population et santé.
3. La gestion de la mise en œuvre des programmes et projets de population et santé.
4. Le suivi et l'évaluation des programmes et projets de population et santé
5. Les tâches d'enseignement, de recherche et de préparation d'une thèse.

BOURSES D'ETUDES

Conformément au système LMD, les programmes de Master de l'ISSP s'étalent sur deux (2) années académiques.

Pour les années académiques 2012-2013 et 2013-2014, les offres de bourses de l'ISSP émanent du « **Programme de renforcement des capacités en analyse des politiques et systèmes de santé en Afrique Subsaharienne** » financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI).

Treize (13) bourses CRDI sont réparties comme suit : trois (3) pour le Master Professionnel en Population et Santé et dix (10) pour le Master de recherche en Sciences de la Population.

Note : En raison du nombre limité de bourses (très compétitives) des programmes de l'ISSP, nous recommandons aux candidats d'entreprendre le plus tôt possible d'autres investigations de recherche de bourses auprès d'organismes nationaux ou internationaux, de coopérations ou autres, susceptibles de financer leur formation.

EXIGENCES :

1. Etre ressortissant d'un pays d'Afrique subsaharienne francophone ;
2. Etre titulaire d'au moins d'une Licence dans une discipline relative à la population ou à la santé.
3. Etre titulaire d'un Doctorat d'Etat pour les candidats des sciences de la santé (médecine / pharmacie).
4. Avoir exercé dans le domaine «**population et santé**» constitue un atout ;
5. Avoir déposé un dossier de candidature, reçu par la Commission (cachet de la poste faisant foi) le **15 mars 2012 au plus tard**.

Les candidatures féminines sont encouragées.

COMMENT POSTULER

Le dossier de demande d'admission au programme de Master doit comporter :

1. Un curriculum vitae de trois (3) pages maximum et une copie certifiée conforme des pièces suivantes :
 - un acte de naissance ou jugement supplétif d'acte de naissance en tenant lieu ;
 - un diplôme/ attestation de Licence (au moins) ou de Doctorat d'Etat en médecine/pharmacie indiquant si possible les mentions obtenues ;
 - le relevé des notes de la Licence et éventuellement de la Maîtrise/DEA/DESS pour les candidats ayant atteint ce niveau ;
 - le relevé des notes, la notification officielle de la mention ou le PV de soutenance pour les candidats ayant un Doctorat d'Etat en médecine/ pharmacie.
- une attestation de travail s'il y a lieu.

2. Une lettre d'intention (d'une page maximum), indiquant entre autres (1) si le candidat postule ou non à une bourse du programme et laquelle (2) ses adresses (postale et électronique).

3. Deux lettres de recommandation de deux personnalités de référence (une professionnelle et une universitaire si possible) adressées directement à la Commission pédagogique du programme à l'adresse ci-dessous indiquée.

4. Avoir complété en ligne la fiche signalétique disponible sur le site web du Master : www.issp.bf/master/master.aspx .Lire attentivement la note explicative de remplissage. Le lien d'accès à cette note se trouve sur la fiche signalétique. L'inscription en ligne se fait via l'onglet "*Inscription*" sur la page d'accueil du site du Master.

Tout dossier incomplet ou envoyé après la date limite ne sera pas examiné.

CONTACT

Commission pédagogique des programmes de master. Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)

03 BP 7118 Ouagadougou 03 - Burkina Faso

Email : master@issp.bf



BILL & MELINDA
GATES foundation



UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

**Institut Supérieur des
Sciences de la Population
(ISSP)
(ex-UERD)
Année académique 2012-2013**

MISSION

« Développer les capacités nationales et locales d'analyse des questions de population et développement et de planification, de suivi et d'évaluation des programmes de santé et de politiques démographiques »

**03 BP 7118 OUAGADOUGOU 03
BURKINA FASO**

Téléphone : (226) 50 30 25 58
(226) 50 30 25 59

Télécopie : (226) 50 30 25 60

E-mail : master@issp.bf
direction@issp.bf

Site web : <http://www.issp.bf/master>